

Revitalisation commerciale

TERRITORIA OR

Albi

Albi s'engage avec ses commerçants pour dynamiser le commerce albigeois

1. Votre innovation en une phrase.

Pour un commerce de centre-ville fort et attractif, Albi favorise et soutient les initiatives novatrices répondant aux nouveaux modes de consommation et profite des mutations que connaît la ville pour inscrire le développement commercial dans une logique de proximité.

2. Mots clés : proximité – attractivité - commerce – animation - développement

3. Le besoin

Albi, comme beaucoup de villes, doit mener une action volontariste pour renforcer et pérenniser son commerce de centre-ville dans un environnement de plus en plus concurrentiel, en tirant avantage du classement de la Cité épiscopale, de l'attractivité touristique et économique qui lui est directement attachée, des grands projets d'aménagements urbains et d'équipements structurants pour le territoire, ainsi que de l'innovation qui sera la clé du commerce de demain.

4. Les objectifs

- Maintenir et développer la commercialité du centre-ville,
- Diminuer la vacance commerciale,
- Intégrer le commerce dans la stratégie d'aménagement urbain, de déplacements et de stationnement,
- Offrir de nouveaux services aux commerçants et consommateurs,
- Animer commercialement le centre en lien avec les événements culturels, touristiques et sportifs.

5. La description de l'innovation

Le coeur de ville est animé par plus de 500 commerces, un marché couvert, trois marchés de plein air, un marché biologique et un marché à la brocante.

Dans ce contexte, la collectivité, attachée au maintien et à la vitalité d'un commerce de proximité en centre-ville, a proposé un plan de développement 2014-2020 à destination des commerçants.

Les actions portent principalement sur :

- Une stratégie partagée pour créer un environnement favorable au développement de l'activité commerciale au travers de la participation active des partenaires (Ville, CCI, Vitrynes d'Albi, Office de tourisme, ...) aux réflexions portant sur l'aménagement urbain, les déplacements et le stationnement et les nouveaux services susceptibles d'être développés,
- Une action forte sur la qualité des espaces publics et de leur occupation afin d'affirmer une identité distinctive dans un cadre apaisé et sécurisé,
 - par l'application de la charte de qualité urbaine pour l'aménagement des vitrines, terrasses commerciales et enseignes ;
 - par l'action en matière de propreté urbaine, avec notamment la collecte gratuite des cartons des commerces, le nettoyage des tags ;
 - par le déploiement du dispositif de vidéo - protection.

- Un accompagnement des commerçants dans une logique d'attractivité avec la CCI du Tarn pour contribuer à faire de leurs boutiques des lieux originaux, sensibiliser à l'accueil personnalisé, à la promotion et à la vente par le biais des TIC (chéquier numérique, Wi-Fi municipale).
- Une stratégie d'animation du coeur de ville toute l'année par la création de nouveaux événements selon une fréquence saisonnière plus marquée.
- Une stratégie d'association du commerce, aux domaines du tourisme et des congrès pour développer notre attractivité et optimiser l'impact de nos visiteurs sur le commerce.
- La mise en place de nouveaux services pour les commerçants et la clientèle dans une logique de proximité :
 - par la création du guichet unique du commerce pour faciliter les démarches administratives.
 - par l'ouverture d'une conciergerie permettant aux commerçants de déposer des commandes, et aux clients de déposer et récupérer leurs achats.

6. Les moyens humains et financiers

Le budget affecté directement au commerce est de 305 000 € pour 2017 :

- Subventions aux associations de commerçants : 16 000 €
- Actions en faveur du commerce : 19 000 €
- Animations de Noël : 145 000 €
- Illuminations de Noël : 125 000 €

Une coordinatrice du commerce renforce depuis 2017 le service Tourisme, Commerce et Marchés (7 agents).

7. L'évaluation de l'innovation

Bilan d'étape du programme d'actions 2014 – 2020

2015 : classement du coeur de ville en Zone d'Intérêt Touristique (dérogation au travail dominical).

2016 :

- création du service Tourisme, Commerce et Marchés,
- ouverture d'un bureau de police municipale supplémentaire, du guichet unique du commerce et d'une conciergerie en coeur de ville,
- déploiement des premières places de stationnement famille et stationnements minutes.

2017 :

- instauration de la taxe sur les friches commerciales pour lutter contre la vacance commerciale, dont le produit sera affecté au budget commerce,
- création du « Chéquier numérique » pour inciter à la vente et la promotion en ligne,
- lancement des « rencontres commerce » (13) à la conciergerie pour fédérer les commerçants et échanger sur les actions à mener,
- création des « nocturnes gourmandes » (9), en lien avec « Places aux artistes » (2 000 personnes /soir)
- création d'un marché des créateurs dans le quartier culturel des Cordeliers,
- première campagne de promotion « La vie se vit en ville, j'aime mon centre - ville » avec les Vitrites d'Albi.

Contact :

Philippe MALLET, chef du service tourisme, commerce et marchés

Tél. : 05 63 49 11 97 Courriel : philippe.mallet@mairie-albi.fr